

DIVISION POLITIQUE I

p.B.15.21.Vat. - BAD/BAC

Berne, le 21 novembre 1991

Rapport sur la visite de l'Ambassadeur Jenö C.A. Staehelin auprès du Saint-Siège (14.11.1991)

Le 14 novembre 1991, l'Ambassadeur Jenö C.A. Staehelin, Chef de la Division politique I et Ambassadeur en mission spéciale auprès du Saint-Siège, a effectué une visite auprès du Saint-Siège. Il y a eu des entretiens avec le Cardinal Sodano, Chef de la Secrétairerie d'Etat, assisté de Mgr Lazzarotto, Mgr Tauran, Secrétaire pour les relations avec les Etats (MAE), assisté de Mgr Celli, Sous-Secrétaire pour les relations avec les Etats (équivalent du Secrétaire d'Etat), Mgr De Luca, Chef du Protocole, et, enfin, avec le Colonel Buchs, Commandant de la Garde pontificale.

Entretien avec le Cardinal Sodano

Le Cardinal, qui recevait SIN pour une visite de courtoisie, le félicita de sa nomination et exprima son espoir que cette mission permette une intensification des relations entre la Suisse et le Saint-Siège. De son côté, SIN dit son intention de faire le maximum dans sa nouvelle fonction dans le but d'aboutir à des contacts aussi étroits que possible.

Il fut convenu que désormais les contacts entre la Suisse et le Saint-Siège se feraient directement. Ainsi, SIN aura la possibilité, lors de prochains voyages au Vatican, de se faire accompagner par des collaborateurs qui pourront traiter d'un problème concret directement avec leurs homologues du Saint-Siège. Le Cardinal explique aussi qu'il y a 28 Dicastères dans la Curie, dont quatre à six traitent de problèmes qui pourraient intéresser la Suisse. Il conseille donc à SIN de prévoir des visites auprès des Chefs de ces Dicastères.

Durant la suite de la conversation, le Cardinal expose le travail de l'Eglise au sein des organisations internationales ainsi que son grand intérêt pour les problèmes moraux et ceux de société (évolution démographique, toxicomanie, problèmes éthiques). Il prend note des observations de SIN sur la situation dans l'Eglise catholique suisse, sans s'engager dans la substance, tâche qu'il laisse manifestement à Mgr Tauran.

Entretien avec Messieurs Tauran et Celli

Après les félicitations d'usage, Monseigneur Tauran (T) se souvient de la Journée de l'Europe à Sils-Maria de septembre dernier et dit combien le Cardinal Casaroli et lui-même ont apprécié de pouvoir assister à ces célébrations qu'il qualifie de très originales. Il demande ensuite comment la nomination de SIN en tant qu'Ambassadeur en mission spéciale a été reçue dans l'opinion publique suisse. Celui-ci lui répond que les réactions ont jusqu'à maintenant été positives et que la situation en Suisse, pour ce qui est des relations bilatérales avec le Saint-Siège, est calme pour le moment.

Cette argumentation permet à SIN d'aborder aussitôt l'affaire de l'Evêché de Coire. Il s'ensuit un échange d'idées direct et substantiel. SIN rappelle qu'en Suisse la mission de l'Archevêque Rauber, chargé par le Saint-Père de lui faire rapport sur les difficultés survenues à la suite de la nomination de Mgr Haas, a été très bien reçue. Elle a suscité beaucoup d'espoirs et les esprits se sont calmés. Il serait par contre erroné de penser que l'affaire est ainsi réglée. L'esprit démocratique est très profondément ancré en Suisse et l'opinion publique attend de la mission Rauber des résultats concrets. Le Conseil fédéral ne désire pas se mêler d'une affaire qu'il considère comme intérieure à l'Eglise; il exprime cependant l'espoir de voir le pas positif que représentait cette mission être suivi par des mesures permettant de débloquer une situation qui préoccupe une grande partie

de la population suisse et qui a donc eu des répercussions sur le plan politique.

T affirme qu'on ne peut appliquer un schéma démocratique à l'Eglise. Les Catholiques n'ont pas le droit d'avoir des idées divergentes sur la nomination d'un Evêque, "qui, par l'intermédiaire du Pape, est un don du Christ". T insiste sur les efforts déjà accomplis par le Saint-Siège : un Evêque n'est nommé qu'après consultation d'un grand nombre de personnes; les Suisses ne semblent pas l'avoir compris. Il souligne aussi l'immense travail accompli par Mgr Rauber, qui a rencontré plus de 500 personnes au cours de sa mission. Dans cette affaire, que le Pape suit d'ailleurs personnellement, il est nécessaire de distinguer ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. Il est impossible que Mgr Haas quitte le Diocèse de Coire. Pour le reste, on devrait pouvoir trouver des solutions imaginatives. On peut déduire des remarques de T qu'une solution possible pourrait être la nomination d'un ou deux auxiliaires qui assisteraient Mgr Haas dans ses tâches administratives.

La deuxième partie de la conversation fut consacrée à un tour d'horizon de la situation internationale. T montra beaucoup d'intérêt pour l'analyse suisse du conflit en Yougoslavie et exposa ensuite longuement le point de vue du Saint-Siège. Le Pape s'est montré très actif, comme le démontrent ses nombreuses interventions publiques à ce sujet. T est déçu de voir des populations européennes "ne pas tenir compte des leçons de l'histoire" et l'Acte final d'Helsinki violé de façon si flagrante : les principes de l'autodétermination des peuples et du non-recours à la guerre ne seraient-ils pas valables en Europe ? Son analyse de la situation en Croatie et en Slovénie est franche mais pas trop différenciée : ces deux peuples se sont déterminés démocratiquement pour l'indépendance; il s'agit donc de respecter cette décision. Le Saint-Siège aurait voulu reconnaître les deux républiques immédiatement, mais un tel geste unilatéral resterait sans signification. Dès lors, les efforts du Saint-Siège vont à l'éta-

blissement d'un consensus international qui éviterait une continuation du bain de sang. A l'instar des nombreuses minorités dans d'autres Etats européens, la Croatie aura une minorité serbe qu'elle protégera selon les principes d'Helsinki. La solution consiste en l'envoi d'une force d'interposition; mais quel pays veut envoyer ses soldats mourir en Yougoslavie? En Ukraine, la situation de l'Eglise catholique uniate a été rétablie mais les problèmes avec l'Eglise orthodoxe demeurent nombreux.

Entretien avec Monseigneur De Luca (L)

SIN remit au Chef du Protocole la copie d'une lettre que le Président de la Confédération a adressée au Pape et dans laquelle il lui annonce la décision du CF de désigner SIN en tant qu'Ambassadeur en mission spéciale auprès du Saint-Siège. Le Chef du Protocole tentera d'arranger dans les meilleurs délais une audience avec le Pape, afin que SIN puisse remettre l'original de cette lettre. SIN demande à L des conseils pratiques quant aux visites qu'il pourra ou devra faire. Il sera par exemple approprié que SIN, comme les Ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège, participe à la réception que le Pape donne pour le Corps diplomatique peu après Nouvel-An. Les deux côtés expriment leur désir de nouer des contacts aussi étroits que possible.

DIVISION POLITIQUE I

p.B.15.21.Vat. - BAD/BAC

an	φ)	ci	CP	ZH		a/a
Datum			30			
sa	p.	w				
29. NOV. 1991						
Ref.	332.1					

Berne, le 20 novembre 1991

Note à Monsieur le Conseiller fédéral René FelberMa visite officielle de travail auprès du Saint-Siège

Veillez trouver, en annexe, le rapport de la visite auprès du Saint-Siège que j'ai effectuée le 14 novembre 1991. J'y ai été accueilli très cordialement et mes interlocuteurs se sont montrés très satisfaits de la décision du Conseil fédéral de nommer un Ambassadeur en mission spéciale auprès du Saint-Siège. Comme nous, ils espèrent que cette nouvelle fonction permettra une intensification du dialogue. Concrètement, nous sommes convenus de traiter dorénavant directement des problèmes d'intérêt mutuel et j'ai exprimé mon désir de faire le maximum possible, au vu de mes autres obligations, dans le cadre de cette fonction.



Jenö C.A. Staehelin

Annexe mentionnée

Copie : - JAC, SIN, WOK, NB
- Botschaft Rom